

POUSSIÈRES-POLLUTIONS A IMPHY/SAUVIGNY LES BOIS..... STOP

Par COLLECTIF STOP POLLUTIONS IMPHY-SAUVIGNY LES BOIS

Contre HARSCO



Histoire en étapes:

Depuis une centaine d'années, des déchets d'aciéries sont déposés en crassier sur les communes de Sauvigny-les-bois et Imphy en zone urbaine et au bord de la Loire. (348 000 tonnes accumulées).

En 2009, un industriel Excell Minerals devenu HARSCO entreprise nord-américaine a décidé de traiter ces déchets.

Depuis 2010 des riverains se plaignent des nuisances de cette entreprise. (Poussières et bruits).

En 2012, HARCO Minerals décide de récupérer des laitiers en provenance d'autres aciéries (environ 35 000 tonnes par an)

Avril 2015 un collectif est crée pour faire entendre sa voix.
« STOP POLLUTIONS IMPHY/SAUVIGNY-LES-BOIS »



POURQUOI CE PROJET EST CONTENTIEUX

Ce projet est contentieux car la méthode utilisée pour récupérer ces métaux est un procédé qui réduit en fines particules par broyage tous ces résidus.

Nous nous retrouvons en présence de déchets réduits en une sorte de poudre très volatile qui est ensuite restockée en terrils. Il en résulte des poussières toxiques lors de la manipulation avec les engins de chantier (circulation et chargement des camions) amplifiées les jours de vent.

Cette activité est potentiellement dangereuse pour la santé avec un risque d'atteintes sévères pour les riverains et l'environnement.

Au début cela semblait être une bonne idée de récupérer les métaux, contenus dans les laitiers (résidus de coulées de métal en fusion ainsi que les autres éléments constituant les fours comme les briques réfractaires et l'amiante).

Cela répondait à une certaine logique économique, plusieurs milliers de tonnes de métaux recyclés. Cela représente pourtant seulement 3% du volume des laitiers traités.

On nous avait dit que ce recyclage était essentiellement composé de silice et de chaux dont d'ailleurs on a du mal à trouver une utilisation aujourd'hui.

Depuis, on sait qu'il contient également de l'arsenic, du cadmium, du chrome, du mercure, du nickel, du molybdène, du plomb, du zinc etc...

Des spécialistes ont écrit que les aciers inoxydables (production locale) ont une forte teneur en chrome et que par conséquent, leurs laitiers sont inutilisables même en remblaiement car trop toxiques.

Il faut noter que le crassier historique contenait également de l'amiante en très grande quantité, des PCB (pyralène), des huiles de trempe, des acides de décapage, du cyanure, des résines de fonderie...

HARSCO Minerals, implanté à Sauvigny les Bois en bordure de la commune d'Imphy s'est

découvert une vocation de traitement de déchets sidérurgiques et traitent maintenant plusieurs sites d'aciéries françaises puisque leurs populations ont refusé l'exploitation chez elles. (ex Firminy, et les Ancizes...).

Dans certains sites sidérurgiques, les industriels et les pouvoirs publics ont préféré couvrir les terrils et les surveiller plutôt que de les traiter en provoquant une diffusion des polluants très toxiques pour l'environnement et la population. Dans de nombreux cas, il vaut mieux ne pas ouvrir la boîte de Pandore.

UN RISQUE POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT.

Le procédé utilisé pour traiter ces crassiers génèrent de fines poussières de quelques microns appelées PM (PM10 : infiltration dans l'appareil digestif PM2,5 : infiltration dans les alvéoles pulmonaires). D'ailleurs de jeunes enfants habitant aux abords de ce même crassier souffrent de pathologies nécessitant des bronchodilatateurs . D'autres riverains ont des problèmes de thyroïde, d'irritations oculaires, ont contracté des pneumopathies. Par mesure de précaution, la plupart d'autres ne font plus de potager.

MALADIES PROVOQUEES PAR CES INOMBRABLES DECHETS :

La silice provoque la silicose (cancer des poumons).

Les métaux lourds sont responsables de la fibromyalgie, de fatigues chroniques, de problèmes endocriniens, de troubles psychologiques, de cancers.

Les particules fines inférieures à 5 microns atteignent les alvéoles pulmonaires et les obstruent. Elles sont responsables également de problèmes cardio-vasculaires.

Le chrome 6 (chrome hexavalent) provoque des éruptions cutanées, des problèmes respiratoires, des dommages au foie et aux reins, une altération du matériel génétique, des cancers du poumon. Le système immunitaire est affaibli.

Les PCB (Pyralène) occasionnent des cancers du foie et de la peau. Le pyralène fait partie des perturbateurs endocriniens.

L'amiante a longtemps été utilisée sur le site d'Imphy ainsi que sur les autres sites sidérurgiques jusque dans les années 1990, et se retrouve dans les crassiers jusqu'à aujourd'hui.

D'après nous, c'est pour cela que des mesures n'ont pas été faites puisqu'elles auraient révélées la présence d'amiante.

DES POUSSIÈRES ET DES NUISANCES INSUPPORTABLES ET UN DIALOGUE EN ECHEC.

Depuis l'implantation de cette entreprise en 2009, les nuisances et le non-respect des conditions imposées ont été régulièrement dénoncées auprès de la direction de l'entreprise ainsi qu'auprès de Monsieur le Préfet de la Nièvre, Madame le Maire d'Imphy et Monsieur le Maire de Sauvigny les Bois.

En 2011, l'état des choses s'est nettement détérioré car l'activité de cette entreprise s'est accrue.

Aux nuisances (poussières et bruits) s'ajoutent celles de la circulation de nombreux poids lourds sur une petite route tout à fait inadaptée et des retombées de poussières sur l'itinéraire emprunté avec des camions non bâchés ou mal bâchés.

Il a fallu se battre plus de deux ans pour obtenir un lavage de roues des camions en sortie du site, alors que celui-ci devait être opérationnel à l'ouverture en 2009. Encore faudrait-il qu'il soit nettoyé régulièrement !

De plus, HARSCO utilise des engins d'ancienne génération donc très polluants aux particules fines (Tracteurs et petits camions faisant la navette entre l'usine et le site) et le contrôle périodique des dispositifs d'échappement des véhicules et engins de chantier n'est pas mis en place.

Deux inspections de la DREAL (Préfecture) ont pourtant été effectuées (déc. 2010 et sept 2013) et ont mis en évidence le non-respect de leurs obligations. Exemples: Jauges OWEN non implantées (capteurs de mesure des poussières).Le rejet des eaux pluviales issues du site ne sont pas analysées. Les bordereaux de suivi de déchets dangereux ne sont toujours pas établis.(Il est écrit « **déchets dangereux** » alors que l'industriel et la Préfecture s'évertuent à nous dire qu'il n'y en n'a pas.) Et pourtant, aucune mise en demeure n'a été prononcée à ce moment-là par la Préfecture.

Il aura fallu attendre 2015 pour que la Préfecture de la Nièvre intervienne, suite à nos divers courriers, en mettant en demeure à deux reprises la société HARSCO pour le non-respect de l'arrêté d'autorisation de 2009.

Récemment, nous avons appris que des mesures des poussières ont été faites de mi-juin à mi-juillet, ce qui explique, pour nous, la mise en sommeil de l'activité de l'entreprise à cette période. Malgré cela, nous n'arrivons pas à avoir les résultats des analyses malgré de nombreuses demandes (journaliste de F5, avocat, lettre de DECAVIPEC 11/2015)

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La Loire qui borde la société HARCO est classé en zone NATURA 2000 ; cela veut dire que ce site naturel a une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'il contient.

Il y a cependant des écoulements qui partent directement dans le lit majeur de la Loire, ce sont des boues toxiques et dangereuses chargées de métaux lourds.

Lors de l'enquête publique en 2009, la DIREN avait d'ailleurs donné un avis défavorable à ce projet.

Le premier et principal objectif de la Société HARSCO était de résorber le crassier disgracieux dans le paysage, présent depuis des décennies. Cette disparition était prévue à l'horizon 2012.

Aujourd'hui nous constatons que le volume de ce crassier est de plus en plus important

